

	ALGUES Liste des algues pouvant être employées dans les compléments alimentaires	SD 4 / 4A Nutrition & information des consommateurs Secteur « Compléments alimentaires »
		Version 1 (janvier 2019) Page 1/5

AVANT PROPOS

Ce document recense les algues dont l'usage est admis dans les compléments alimentaires, conformément à l'article 7 du [décret n°2006-352](#) relatif aux compléments alimentaires. Il établit une liste consolidée, ci-après dénommée « Liste Algues », intégrant les algues considérées comme traditionnelles dans l'alimentation conventionnelle et celles autorisées en application de la reconnaissance mutuelle.

La « Liste Algues » a pour vocation d'aider les opérateurs désireux de commercialiser des compléments alimentaires. Les préparations traditionnellement utilisées, obtenues à partir des algues figurant dans cette liste, peuvent être employées dans les compléments alimentaires sous réserve qu'elles ne présentent pas de risque pour la santé des consommateurs et que leur emploi respecte les dispositions en vigueur.

A ce titre, la « Liste Algues » constitue un soutien opérationnel. Il s'agit d'un outil administratif et n'a donc pas force de loi. Cette liste n'a pas vocation à être exhaustive. Elle ne présente pas de caractère contraignant sur le plan juridique permettant ainsi une certaine souplesse d'approche.

Ainsi, tout opérateur peut apporter des éléments visant à démontrer l'usage traditionnel en alimentation humaine d'une algue, en vue de faire évoluer la liste. Il devra collecter les données bibliographiques pertinentes à cette fin et les transmettre au bureau 4A de la DGCCRF¹. Une méthodologie de collecte et d'analyse est proposée dans les articles suivants :

- « *Traditional Knowledge for the Assessment of Health Effects for Botanicals – A Framework for Data Collection* »²,
- « *The role of Traditional Knowledge in the Safety Assessment of Botanical Food Supplements – Requirements for Manufacturers* »³.

En l'absence de tels éléments, le recours à des préparations provenant d'algues ne figurant pas dans cette liste donne lieu en principe à une demande de mise sur le marché au titre de l'article 16 du [décret n°2006-352](#).

La présence d'une algue dans la « Liste Algues » ne préjuge pas de la sécurité d'emploi des préparations qui peuvent en être faites. Cette sécurité dépend de nombreux paramètres relatifs à la qualité de la préparation considérée et aux conditions de son emploi dans le complément alimentaire, en particulier la quantité par portion journalière et les avertissements et recommandations qui l'accompagnent.

¹ Bureau-4A@dgccrf.finances.gouv.fr

² Anton, R., Serafini, M. & Delmulle, L. Traditional Knowledge for the Assessment of Health Effects for Botanicals – A Framework for Data Collection, Food and Feed Law Review, Issue 2 (2012), pp. 74 -80

³ Anton, R., Serafini, M. & Delmulle, L. The role of Traditional Knowledge in the Safety Assessment of Botanical Food Supplements – Requirements for Manufacturers, European Food and Feed Law Review, Volume 7, Issue 5 (2012), pp. 241 - 250

PRESENTATION DE LA LISTE ALGUES

La « Liste Algues » recense 56 espèces différentes. La notion d'algue est ici comprise comme la plus large possible. Elle inclut les organismes procaryotes (cyanobactéries) et les eucaryotes.

Cette liste est composée de quatre colonnes ayant pour objectif d'identifier précisément chaque algue et d'indiquer si son usage est susceptible de faire l'objet de restrictions au regard des données disponibles.

Chaque algue est identifiée par son nom scientifique reconnu, tel qu'il apparaît sur le site de référence « Algaebase »⁴ selon le format classique « *genre, espèce, auteur* ». La famille est également indiquée dans une colonne distincte. Le nom vernaculaire est joint à titre d'information dans une troisième colonne ; il ne peut constituer un élément d'identification probant.

La taxonomie étant une science vivante, il est possible que la dénomination d'une algue évolue selon les progrès effectués dans ce domaine. Par ailleurs, chaque algue peut présenter un ou plusieurs synonymes pouvant rendre complexe l'identification d'une espèce. D'autres dénominations peuvent exister selon les références (CEVA, EPSAG, WoRMS, UTEX...). Elles sont admises dès lors qu'elles sont dûment justifiées. Ainsi, avant d'effectuer une demande d'ajout au bureau 4A, il est important de vérifier si l'algue ne figure pas dans la liste sous un autre nom par le biais du site Internet indiqué ci-dessus ou par tout autre moyen jugé pertinent.

Les quatrième et cinquième colonnes identifient l'existence de préoccupations susceptibles de donner lieu à des restrictions d'emploi. Ces restrictions sont fondées sur des considérations sanitaires et juridiques spécifiques. Elles apparaissent dans l'outil de télédéclaration TELEICARE et font l'objet d'un document intitulé « Recommandations sanitaires pour l'usage des algues dans les compléments alimentaires ».

La quatrième colonne, intitulée RSG pour « Recommandations sanitaires générales », permet de préciser si l'algue est susceptible de faire l'objet de restrictions génériques. Ces restrictions ont une portée large puisqu'elles ne sont pas spécifiques à une espèce donnée. A l'inverse, la cinquième colonne intitulée RSS pour « Recommandations sanitaires spécifiques » permet de préciser si l'algue est susceptible de faire l'objet de restrictions particulières, propres à son espèce.

Ces colonnes permettent d'attirer l'attention des opérateurs sur les algues en question afin qu'ils approfondissent leur analyse des dangers et qu'ils vérifient en amont dans TELEICARE les recommandations émises par la DGCCRF.

La « Liste algues » est présentée en deux sections :

- liste des macroalgues,
- liste des microalgues.

Dans chacune des sections, les algues sont triées selon leur nom botanique.

⁴ <http://www.algaebase.org/>

LISTE DES MACROALGUES (PAR NOM BOTANIQUE)

Nom botanique	Famille	Nom vernaculaire	RSG	RSS
<i>Alaria esculenta</i> (L.) Grev.	Alariaceae	wakamé irlandais	x	x
<i>Alsidium helminthochorton</i> (Schwendimann) Kützing	Rhodomélacées	mousse de Corse	x	
<i>Ascophyllum nodosum</i> (L.) Le Jolis	Fucaceae	ascophylle noueuse	x	x
<i>Chondrus crispus</i> Stackhouse	Gigartinaceae	varech, mousse d'irlande	x	
<i>Corallina officinalis</i> L.	Corallinaceae		x	
<i>Durvillea antarctica</i> (Chamisso) Hariot	Durvillaeaceae		x	
<i>Eisenia bicyclis</i> (Kjellman) Setchell	Lessoniaceae	aramé	x	x
<i>Enteromorpha intestinalis</i> (L.) Nees	Ulvaceae		x	
<i>ErythroGLOSSUM laciniatum</i> (Lightfoot) Maggs & Hommersand	Bangiaceae	nori, porphyre	x	
<i>EuCheuma denticulatum</i> (N.L.Burman) F.S.Collins & Hervey	Solieriaceae		x	
<i>EuCheuma horridum</i> J. Agardh	Solieriaceae		x	
<i>EuCheuma spinosum</i> J. Agardh.	Solieriaceae		x	
<i>Fucus serratus</i> L.	Fucaceae	varech denté	x	x
<i>Fucus vesiculosus</i> L.	Fucaceae	fucus, varech vésiculeux	x	x
<i>Gelidium amansii</i> J.V. Lamouroux	Gelidiaceae		x	
<i>Gelidium corneum</i> (Hudson) J.V.Lamouroux	Gelidiaceae		x	
<i>Gelidium sesquipedale</i> (Clemente) Thuret	Gelidiaceae		x	
<i>Gracilaria gracilis</i> (Stackhouse) M.Steentoft, L.M.Irvine & W.F.Farnham	Gracilariaceae		x	
<i>Gracilariopsis longissima</i> (S.G.Gmelin) M.Steentoft, L.M.Irvine & W.F.Farnham	Gracilariaceae		x	
<i>Himanthalia elongata</i> (L.) S.F. Gray	Himanthaliaceae	spaghetti de la mer, haricot de mer	x	
<i>Hizikia fusiformis</i> (Harvey) Okamura	Sargassaceae	hai zao, hijiki, hiziki	x	x
<i>Laminaria digitata</i> (Hudson) J.V. Lam.	Laminariaceae	laminaire digitée, kombu	x	
<i>Laminaria hyperborea</i> (Gun.) Foslie	Laminariaceae	laminaire hyperboréale, goemon rouge	x	
<i>Laminaria japonica</i> J.E. Areschoug	Laminariaceae	laminaire, kombu	x	
<i>Laminaria latissima</i> (Linnaeus) C.E.Lane, C.Mayes, Druehl & G.W.Saunders	Laminariaceae	kombu royal	x	
<i>Laminaria palmata</i> Bory de St.Vincent	Laminariaceae		x	
<i>Lithothamnion calcareum</i> (Pallas) Areschoug	Hapalidiaceae	lithothamne	x	
<i>Macrocystis pyrifera</i> (L.) C.Ag.	Laminariaceae	kelp	x	
<i>Mastocarpus stellatus</i> (Stackhouse) Guiry	Phylloporaceae		x	
<i>Padina pavonica</i> (L.) Thivy	Dictyotaceae		x	
<i>Palmaria palmata</i> (L.) Weber & Mohr	Palmariaceae	rhodyménie palmé, dulce	x	
<i>Phymatolithon calcareum</i> (Pallas) W.H.Adey & D.L.McKibbin	Hapalidiaceae	lithothamne	x	

Nom botanique	Famille	Nom vernaculaire	RSG	RSS
<i>Porphyra dioica</i> J.Brodie & L.M.Irvine	Bangiaceae	nori, porphyre	x	
<i>Porphyra palmata</i> (L.) Kutzing	Bangiaceae	nori, porphyre	x	
<i>Porphyra purpurea</i> (Roth) C.Agardh	Bangiaceae	nori, porphyre	x	
<i>Porphyra umbilicalis</i> Kützing	Bangiaceae	nori, porphyre	x	
<i>Pyropia leucosticta</i> (Thuret) Neefus & J.Brodie	Bangiaceae	nori, porphyre	x	
<i>Pyropia tenera</i> (Kjellman) N.Kikuchi & M.Miyata, M.S. Hwang & H.G.Choi	Bangiaceae	nori, porphyre	x	
<i>Pyropia yezoensis</i> (Ueda) M.S.Hwang & H.G.Choi	Bangiaceae	nori, porphyre	x	
<i>Saccharina japonica</i> (Areschoug) C.E.Lane, C.Mayes, Druehl & G.W.Saunders	Laminariaceae		x	
<i>Saccharina latissima</i> (L.) C.E.Lane, C.Mayes, Druehl & G.W.Saunders	Laminariaceae	laminaire sucrée, boudrier de neptune	x	
<i>Saccharina longicuris</i> (Bachelot de la Pylaie) Kuntze	Laminariaceae		x	
<i>Sargassum fusiforme</i> (Harvey) Setchell	Sargassaceae	hijiki, hiziki	x	
<i>Ulva lactuca</i> L.	Ulvaceae	laitue de mer	x	
<i>Undaria pinnatifida</i> (Harvey) Suringar	Alariaceae	wakamé	x	x

LISTE DES MICROALGUES (PAR NOM BOTANIQUE)

Nom botanique	Famille	Nom vernaculaire	RSG	RSS
Aphanizomenon flos aquae Ralfs ex Bornet & Flahault	Nostocaceae	algue bleu-vert du lac Klamath	x	
Arthrospira fusiformis (Voronikhin) Komarek & J.W.G. Lund	Microcoleaceae	spiruline	x	
Arthrospira indica Desikachary & N. Jeeji Bai	Microcoleaceae	spiruline	x	
Arthrospira maxima Setchell & N.L. Gardner	Microcoleaceae	spiruline	x	
Arthrospira platensis Gomont	Microcoleaceae	spiruline	x	
Auxenochlorella protothecoides (Krüger) Kalina & Puncová	Chlorellaceae		x	
Auxenochlorella pyrenoidosa (H.Chick) Molinari & Calvo-Pérez	Chlorellaceae		x	
Chlorella sorokiniana Shihira & R.W.Krauss	Chlorellaceae		x	
Chlorella vulgaris Beijerinck	Chlorellaceae		x	
Dunaliella salina (Dunal) Teodoresco	Dunaliellaceae		x	
Graesiella emersonii (Shihara & R.W.Krauss) H.Nozaki, M.Katagiri, M.Nakagawa, K.Aizawa & M.M.Watanabe	Scotielloccystoidaceae		x	
Haematococcus pluvialis Flotow	Haematococcaceae		x	
Heterochlorella luteoviridis (Chodat) J.Neustupa, Y.Nemcova, M.Eliás & P.Skaloud	Trebouxiaceae		x	
Nannochloropsis oculata (Droop) D.J.Hibberd	Monodopsidaceae		x	
Odontella aurita (Lyngbye) C.Agardh	Eupodiscaceae		x	
Parachlorella kessleri (Fott & Nováková) Krienitz, E.H.Hegewald, Hepperle, V.Huss, T.Rohr & M.Wolf	Chlorellaceae		x	
Scenedesmus vacuolatus Shihira & Krauss	Scenedesmaceae		x	
Schizochytrium Goldstein & Belsky	Thraustochytriaceae		x	
Spirulina major Kützing ex Gomont	Spirulinaceae	spiruline	x	
Ulkenia sp Gaertner	Thraustochytriaceae		x	